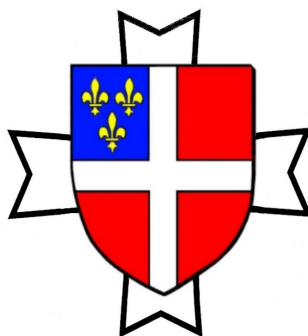




Lettre de Saint Jean

du Prieuré de France – OSJ

de l'Ordre Régulier de Saint Jean de Terre Sainte

de la tradition russe des chevaliers hospitaliers œcuméniques chrétiens
Pâques 2025

Il suffira d'un signe, un matin...

Voici l'histoire édifiante d'un saint prêtre du nom de Joseph.

De vocation ancienne, il avait été appelé au service divin dès son âge tendre et devenu depuis chenu, il ne s'était jamais départi de sa mission.

Attentif à ses ouailles, toujours sur la brèche, prêt au service, fidèle à sa vocation, notre clerc était en odeur de sainteté auprès de ses fidèles qui ne manquaient jamais de l'honorer.

Seulement voilà, notre prêtre, en fait de sainteté, s'était imaginé que quelque signe divin, un jour, sans doute, viendrait sceller l'investissement de toute une vie.

Le temps passant -sans signe évident- notre saint prêtre se trouvait quelque peu désappointé :

« Qu'ai-je donc fait ? » - se disait-il -
« pour ne point mériter quelque signe du Très haut ? Lui que je n'ai jamais cessé d'honorer ? En quoi ai-je démerité ? »

« Envoie-moi un signe Seigneur ! Je l'ai grandement mérité ».

Tout abimé dans cette prière secrète, notre saint prêtre, âgé, ne vit pas un grand trou qui s'était formé sur son chemin habituel, du fait d'une tempête.

Notre Joseph, gros gens comme devant, se retrouve au fond du trou, ... littéralement !

Arrive un âne qui suivant son chemin vers quelque pré, avise notre imprévu anachorète et se met à brailler.

A ce bruit inhabituel un enfant approche qui voyant le prêtre en mauvaise posture propose son aide pour l'en tirer, d'autant plus vite que l'eau du fait de la tempête commençait à monter.

Joseph la décline : « tu vois bien cher fils quel est mon état, assurément Dieu y pourvoira ! ».

L'enfant déconfit par cet abrégé de théologie, s'en va, au cas où, chercher son père qui reçoit un même refus du prêtre, désormais en colère.

Et ainsi de tout le village, les uns après les autres : tous, ne sachant que faire, finalement se décidèrent... à ne plus rien faire !

Trois jours se passèrent pendant lesquels aucun signe suffisamment divin aux yeux du prêtre ne fut manifesté et notre Joseph en fut noyé.

Arrivé au Trône de Pierre, le voici en colère de n'avoir reçu aucun signe du Très

Saint Père, lui qui –dit-il- « n'avait jamais démerité ».

« Mon fils », lui dit le saint gardien, « en fait de signes tu as été largement gâté ! Dans l'Eucharistie, chaque jour en tes mains déposée, en cet âne même que je t'avais personnellement envoyé et puis tout le village encore, à ton secours dévoué !

Rien de plus il ne te fallait, mais tu n'as pas su le discerner...

N'ayant pas perçu le signe du Christ, te voilà résolument, du signe de Jonas, assuré ».

Et notre ci-devant saint homme aux yeux des seuls Hommes s'en alla méditer, quelque part, ces graves questions - et leur réponse aussi...pour quelques siècles peut-être?

Pour n'être pas du secret de Dieu assuré, je ne sais...

Ami lecteur, vous riez ?

De la mésaventure de ce clerc vous ne le devriez.

Avez-vous lu Vertot ?

L'histoire de l'Ordre n'a pas toujours été paisible. En voici la confirmation pour la période depuis la prise de Malte jusqu'aux débuts à Saint Pétersbourg.

FIN DE L'ORDRE DE S. JEAN DE JÉRUSALEM À MALTE ET DÉBUTS À SAINT- PETERSBOURG

(1797) Une nouvelle conspiration met en danger l'existence des Chevaliers et le Gouvernement de l'Île. Un Maltais, d'une naissance obscure, appelé Vassallo, s'était entendu avec les gardiens de l'Arsenal, des prisons & des galères. Les conjurés avaient résolu d'immoler les Chevaliers, & le pillage des maisons riches devait récompenser les assassins. La police découvrit les menées de ces factieux. Les

Voyez clair en votre propre âme :

Un peu de modestie, beaucoup de foi et un Cœur tout préparé vous permettront assurément de ne pas vous sentir esseulé, car en fait de signes divins tous, en abondance, nous sommes honorés.

AMEN !

Saintes fêtes de Pâques, dans la joie du Christ ressuscité !

Le Prieur de France – OSJ

*

*

*

conspirateurs furent arrêtés ; on se contenta d'enfermer Vassallo dans un château & d'exiler plusieurs de ses complices. Cet événement contribua à abrégier les jours du Grand Maître, qui venait d'essuyer un autre genre de chagrin. L'Assemblée Constituante avait déclaré biens nationaux les Commanderies de Malte situées en France ; cependant le Grand Maître envoya un Ambassadeur vers le Gouvernement Français, mais le Directoire ne voulut pas reconnaître cet Envoyé.

(1797) Hompech est élu Grand Maître ; c'est le premier Chevalier Allemand qui ne soit jamais parvenu à cette dignité.

Déjà le Directoire, qui gouvernait alors la France, méditait l'expédition de l'Égypte, & jugeait très utile au succès de cette entreprise de prendre pied à Malte et de la

conquérir au passage ; mais une attaque de vive force ne pouvait réussir : il fallut donc préparer à l'avance des moyens de trahison. L'emploi en était impossible tant que vivrait le Grand Maître de Rohan ; mais on savait qu'il était atteint d'une maladie qui ne pouvait manquer de lui devenir promptement fatale, & en attendant sa fin, on s'empessa de réunir les éléments d'une révolution.

Le Directoire n'eut pas de peine à gagner un grand nombre de Maltais mécontents de leur position subordonnée ; mais l'essentiel était de semer la division dans l'Ordre, d'amener surtout une nouvelle élection du Grand Maître, & d'y faire nommer un dignitaire de l'Ordre qui eût pris part au complot. Ce serait alors que, suivant l'opinion la plus répandue, on se serait adressé au Bailli Hompesch, de la Langue Allemande, Ministre plénipotentiaire de l'Empereur à Malte. Ce Chevalier, ruiné par la confiscation des Commanderies qu'il possédait en Alsace, se trouvait dit-on, sous le poids d'une dette énorme qu'il lui était impossible d'acquitter. Il était ainsi à la merci de ses Créanciers, car les Statuts de l'Ordre portaient que tout membre qui serait déclaré en faillite serait condamné à perdre l'Habit, c'est-à-dire à être dégradé, déshonoré et enfermé dans un château fort jusqu'à la fin de ses jours.

Les Agents du Directoire acquirent les titres des Créanciers de Hompesch ; & devenus ainsi maîtres de son honneur & de sa vie, ils lui proposèrent de lui donner l'argent nécessaire pour briguer la Grande Maîtrise, à la condition qu'il livrerait à la France les Etats de l'Ordre ; & on lui promit une brillante indemnité pour la perte de sa Dignité. S'il n'acceptait pas ces offres, on le menaçait de le livrer immédiatement à la honte & au malheur réservés aux débiteurs insolvables. Placé dans cette horrible alternative, il paraît que Hompesch succomba ; aidé par l'argent du Directoire & secondé par les Chevaliers Allemands, désireux de voir enfin un Chef de l'Ordre pris dans leur Langue,

Hompesch fut élu sans difficulté à la mort du Grand Maître de Rohan.

(1798) Le signal de la trahison fut donné par l'arrivée d'une forte Division de l'Armée d'Egypte embarquée à Civita-Vecchia. Le Grand Maître n'avait qu'un mot à dire pour s'emparer des dix-huit mille hommes qui arrivèrent les premiers en vue de l'Ile, car les forces navales de la Religion étaient de beaucoup supérieures aux deux frégates qui les escortaient ; soit qu'Hompesch fût réellement gagné, soit qu'il manquât de résolution, il ne profita pas de cette circonstance, & le lendemain toute la flotte Française environnait l'Ile.

La Milice de Malte avait pour Officiers trois cents Chevaliers Français ; les conjurés répandirent le bruit qu'ils s'entendaient avec Bonaparte, & parvinrent ainsi à les rendre suspects à leurs soldats, qui les assassinèrent ou les garrottèrent comme des criminels. Dès lors un désordre épouvantable régna dans Malte, & le Grand Maître s'empessa de conclure avec le Général Français une capitulation par laquelle il lui remettait l'Ile & les Forts de Malte ; la République s'engageait à employer son influence pour faire obtenir au Grand Maître une principauté égale à celle qu'il perdait, & lui assurait pendant sa vie une pension annuelle de trois cents mille francs. Chaque Chevalier Français devait toucher une pension de sept cents francs ; ce traitement était porté à mille francs pour les Chevaliers sexagénaires.

Ce fut ainsi que Bonaparte s'empara sans coup férir de la Place la plus forte de la Chrétienté, défendue par une garnison nombreuse & d'une valeur éprouvée. Les fortifications étaient si formidables, qu'un Général Français, en les examinant, s'écriait dans sa franchise militaire : « Il est bien heureux qu'il se soit trouvé quelqu'un là-dedans pour nos ouvrir les portes, car nous n'y serions jamais entrés tout seuls ! »

Deux jours après la remise des forts aux Français, le Grand Maître s'embarqua pendant la nuit pour Trieste ; le Régiment de Malte fut transporté sur l'escadre Française ; & Bonaparte, ayant fait un appel aux Chevaliers de Malte qui voudraient prendre du service sous ses ordres, en trouva un assez grand nombre pour former les Officiers nécessaires à la Légion Maltaise. En Egypte, cette Légion fut constamment à la bouche du canon, elle y périt presque toute entière, & le petit nombre de Chevaliers qui échappèrent à la mort revinrent en France avec le grade de Général, ou au moins de Colonel.

Après être demeuré trois ou quatre jours à Malte, Bonaparte se rembarqua sur la Flotte, qui fut augmentée des bâtiments de guerre de l'Ordre, promptement équipés par l'Amiral Brueys. Une frégate fut expédiée pour porter à Toulon la nouvelle de la prise de Malte. On y embarqua les Archives de l'Ordre et son Drapeau, ainsi que ceux des divers Grands Maîtres. Ce bâtiment fut pris par les Anglais, qui se servirent des Drapeaux pour se pavoiser. Celui de Hompesch traînait au plus bas, tandis que ceux des La Valette, des Dieudonné de Gozon, des Vignacourt & des Rohan flottaient majestueusement au sommet des pavois.

Le Grand Maître Hompesch séjourna quelque temps à Trieste ; il parcourut ensuite diverses Cours Européennes, & alla même en Angleterre, d'où il essaya de négocier avec le Directoire pour rentrer dans Malte, encore occupée par les troupes Françaises. Enfin il chercha une retraite en France, où il réclama vainement les trois cents mille francs de pension stipulés par la capitulation ; & le ci-devant Souverain de la riche Principauté de Malte mourut à Montpellier, dans une telle misère, que les Pénitents d'une congrégation le firent ensevelir à leurs frais.

Régnaud de Saint-Jean-d'Angély avait été laissé par Bonaparte comme Gouverneur

civil de Malte, & le Général Vaubois avait été chargé du commandement militaire, avec quatre mille hommes sous ses ordres. La population de l'Ile ne tarda pas à s'insurger contre les vainqueurs, qui furent obligés de se renfermer dans les places fortifiées. Etroitement bloqué en outre par une Flotte Anglaise & par une Escadre Portugaise, le Général Vaubois résista pendant près de deux ans, & ne se rendit que lorsqu'il fut réduit par la famine aux dernières extrémités.

Après l'occupation de l'Ile par l'Armée Française, l'Empereur de Russie Paul I^{er} avait accepté le titre de Protecteur de l'Ordre ; il prit le titre de Grand Maître & créa un nouveau Prieuré Russe du rite Grec, auquel il donna des Statuts pareils à ceux du Grand Prieuré Catholique Russe : le 1^{er} janvier 1799 le pavillon de l'Ordre de Saint-Jean fut arboré sur l'angle droit des bastions de l'Amirauté de Saint-Pétersbourg. Ce haut patronage remplit les Chevaliers d'espérance, & cependant l'Ordre dispersé attend vainement sa restauration.

(1803) Quelques Chevaliers réunis à Catane y avaient reconnu Thomase pour Grand Maître : il est mort en 1805, & n'a pas eu de successeur.

Aux termes du traité d'Amiens, l'Ordre devait être réintégré dans la possession souveraine des Iles de Malte, de Goze & de Cannino, & cependant l'Angleterre les garde encore comme sa propriété.

*

*

*

NOUVELLES DU PRIEURÉ

Réunions mensuelles

Elles ont lieu comme d'habitude au Foyer franco libanais. Cependant, compte tenu de contraintes pour le foyer franco libanais, celles-ci ne sont plus à dates fixes comme précédemment.

La prochaine réunion se tiendra le mercredi 14 mai 2025, à 19 heures.

Cotisations

Merci de bien vouloir vous acquitter de votre cotisation : 130 €.

Cotisation de soutien : 150 €.

Sur cette somme, 50 € revient au compte du Prieuré pour régler les frais de fonctionnement. Le supplément est reversé au compte des OSH pour les dons que nous effectuons dans le cadre de nos œuvres et notamment de notre mission près des personnes malades ou handicapées.

Fête de Saint Jean-Baptiste

Nous fêterons la Saint Jean-Baptiste à Notre Dame du Liban le dimanche 22 juin 2025. Messe à 11 heures, suivie du déjeuner, puis réunion de Chapitre et assemblées générales des associations.

Retraite annuelle

Notre retraite aura lieu à Versailles, au Prieuré des Diaconesses de Reuilly du 10 au 12 octobre 2025.

NOUVELLES DE L'ORDRE

Conseil Souverain

Le Conseil Souverain s'est réuni le 15 mars 2025 au domicile du Grand Chancelier à Suresnes.